

VI. LES ÉTAPES PRÉVUES EN VUE DE L'OBTENTION DU LABEL

Le processus de création d'une forêt modèle en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec :

- l'adhésion de la région au réseau méditerranéen des forêts modèles,
- sa participation active au projet MED FORÊT MODÈLE,
- la sensibilisation des acteurs locaux de la Sainte Baume et des massifs voisins aux opportunités nouvelles offertes par l'application du concept de forêt modèle dans la région.

Les étapes

A partir de là la progression du processus de création de la forêt modèle pourrait se faire, comme dans la plupart des cas, suivant plusieurs étapes clefs :

- étape 1 : poursuite de la familiarisation des acteurs locaux et régionaux avec les différents aspects du concept de forêt modèle, et de son développement sur le territoire, à travers une série d'actions d'information et de sensibilisation (réunions sur le territoire, transmission du message par les associations, les communes, les organismes intéressés, publications dans la presse, dans des bulletins, ...),
- étape 2 : préparation de la stratégie, par la mise en évidence des grands enjeux du territoire autour de la forêt, et l'approfondissement des échanges, des réflexions et des propositions sur les problèmes à résoudre en priorité et les solutions à apporter. L'organisation de groupes de travail et d'ateliers à thèmes est souvent la meilleure façon de franchir cette étape, qui nécessite toutefois la poursuite des actions d'information et de sensibilisation prévues à l'étape 1, pour faire connaître notamment les activités et les résultats des groupes de travail et des ateliers,
- étape 3 : définition de la vision commune, adoption des choix stratégiques, définition des grands axes d'intervention, et des exemples d'activités, d'actions ou de projets que la forêt modèle pourrait porter ou soutenir,

- étape 4 : préparation de la création de la forêt modèle avec parallèlement réflexion et propositions, éventuellement décisions sur le choix de la forme juridique de la forêt modèle, d'une part, et approfondissement des aspects liés à la mise en œuvre concrète de la stratégie, avec élaboration d'un plan d'action et d'un plan de financement, et recherche des possibilités de concours financiers,
- étape 5 : mise en place de la forêt modèle, avec élaboration et adoption des statuts et du règlement de l'entité juridique forêt modèle, adoption du premier plan d'action assorti d'un plan financier prévisionnel pluri-annuel, qui rassemblent les acquis de toutes les étapes précédentes en termes de projets à développer, de travail en réseau et de communication,
- étape 6 : dépôt du dossier de candidature pour la reconnaissance forêt modèle, et parallèlement mise en route des activités de la forêt modèle, qui offre généralement la meilleure démonstration de sa volonté et de sa capacité à exister en tant que forêt modèle ramenant à leur juste place les éventuelles interrogations que pourraient soulever le dossier.

Le calendrier

Dans le cas de la Région Provence-Alpes-Côte d'Aur, et du processus forêt modèle autour de la Sainte Baume la progression des différentes étapes pourrait être la suivante :

- Mai 2010 : poursuite de l'étape 1 et enclenchement de l'étape 2,
- De juin à Septembre 2010 : ateliers thématiques préparatoires à l'atelier stratégiques (deux à trois ateliers : au moins 1 avant Aout),
- Octobre 2010 : démarrage de l'étape 3, avec préparation de l'atelier stratégique, poursuite des étapes 1 et 2 en parallèle, et tenue de l'atelier stratégique entre fin décembre 2010 (au plus tôt) et mars 2011 (au plus tard),
- Mars 2011 à Juin 2011 : démarrage de l'étape 4, conclusions entre Juin et Décembre 2011 au plus tard, et démarrage de l'étape 5 entre temps,
- Entre Septembre 2011 et Décembre 2011 : conclusion de l'étape 5, avec mise en place de la forêt modèle, finalisation du plan stratégique pluriannuel, et dépôt du dossier de candidature,
- Janvier 2012 à Mars 2012 : démarrage de l'étape 6, au plus tard, mise en route de la forêt modèle, réponse aux demandes de précisions ou d'améliorations du dossier de la part du réseau forêt modèle.

Les bornes kilométriques du processus sont alors les suivantes :

- ateliers préparatoires à l'atelier stratégique : Juin à Septembre 2010,
- atelier stratégique : entre fin Décembre 2010 et Mars 2011,
- mise en place de l'entité Forêt Modèle : entre Septembre 2011 et Décembre 2012 au plus tard,
- dépôt du dossier de candidature : fin 2011,
- mise en route des activités de la forêt modèle : janvier 2012,
- reconnaissance de la forêt modèle par le réseau : mars à mai 2012 au plus tard

Tableau 4 - Contenu du document « plan stratégique »

Chapitres	Contenu	Illustrations
Résumé	<ul style="list-style-type: none"> Rappel des propositions essentielles par rapport aux 6 principes de base la forêt modèle Origine et histoire du projet Points essentiels du plan 	
Introduction	<ul style="list-style-type: none"> Superficie du territoire, Description biophysique Foncier et occupation Considérations socio-économiques, Démographie Autres aspects (culturels notamment) 	Carte de localisation
Le « site » (territoire)	<ul style="list-style-type: none"> Philosophie générale du projet Vision stratégique Objectifs Stratégies de mise en œuvre 	
Objectifs et stratégie	<ul style="list-style-type: none"> Sommaire du plan d'activités pour 3 ans Description des résultats attendus (à court, moyen, long terme) 	<ul style="list-style-type: none"> Tableau des thèmes d'activité par axe stratégique Tableau des activités et produits attendus sur 3 ans
Activités, produits et résultats à court, moyen et long terme	<ul style="list-style-type: none"> Impacts pressentis sur le développement du territoire Principes adoptés pour évaluer les performances de la Forêt Modèle 	
Impacts	<ul style="list-style-type: none"> Description de la nature des partenariats 	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Liste des organisations participantes Partenaires potentiels Dispositions relatives à l'ouverture du partenariat à de nouveaux partenaires 	
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Rôle des organisations participantes Rôle des différents comités, groupes de travail Structure organisationnelle – Organigramme Structure de responsabilité et de reddition de compte Modèles de prise de décisions et de résolution de conflits 	
Communications	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de communication Intentions face au transfert de connaissances, d'aptitudes et à l'extension Capacités de communication Rapports avec le Réseau régional et international des forêts modèles Capacités linguistiques pour communiquer 	
Administration	<ul style="list-style-type: none"> Capacités organisationnelles (postes, espaces de bureau) Responsabilités et organisation en matière de reddition de compte 	
Finances	<ul style="list-style-type: none"> Contributions de toute origine Plan financier sur 3 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Tableaux des revenus (toute origine) et des dépenses (par programme ou thème) sur 3 ans
Annexes		
Cadre logique	Tableau ou schéma montrant la cohérence entre moyens, activités, résultats et objectifs programmés	<ul style="list-style-type: none"> Tableau cadre logique
Mesure de la performance	Description du système d'évaluation des performances de la Forêt Modèle	<ul style="list-style-type: none"> Tableau système de mesure de la performance
Détails des finances		<ul style="list-style-type: none"> Tableaux détaillés des revenus et des dépenses sur 3 ans

